

Arrêté du 15 février 2021

Portant nomination d'un fonctionnaire en qualité de mandataire suppléant d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique/Vendée

NOR : JUSF2104598A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 portant nomination de fonctionnaires auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 19 août 2011 portant modification de l'arrêté du 10 décembre 2003 portant institution de régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2021 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Considérant le courrier du 22 janvier 2021, demandant la nomination de Madame Nathalie BOUYER-BEAUPELLAIN en tant que mandataire suppléante d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique/Vendée ;

Considérant le courrier du 22 janvier 2021 de madame M^{me} Nathalie BOUYER-BEAUPELLAIN valant acceptation de la fonction de mandataire suppléante d'avances et de recettes auprès de ladite direction ;

Arrête :

Article 1^{er}

M^{me} Nathalie BOUYER-BEAUPELLAIN est nommée, à compter du 25 janvier 2021, mandataire suppléante d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Loire-Atlantique/Vendée.

Article 2

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse et la directrice interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le 15 février 2021

Le chef du bureau de la synthèse,

Nizar AZOUZ

Le chef du bureau de la synthèse


Nizar AZOUZ